

PROJET RÉFÉRENT

Assistance à la communauté de communes Terres des Confluences (82) pour préfigurer l'exercice de la compétence Gemapi et conduire des études de danger des digues de Moissac



OBJET DE L'OPÉRATION

La Communauté de communes Terres-des-Confluences a pris la compétence Gemapi. Elle a engagé en 2020 une étude pour la mise en œuvre de cette compétence ainsi que des études de danger de son système d'endiguement autour de Moissac. Le Cerema a été retenu dans une mission d'assistance à maître d'ouvrage pour apporter son expertise sur les risques, les milieux aquatiques, les ouvrages et la compétence GEMAPI.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Structure gémapienne, ses besoins sont :

- La définition et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des risques et de préservation des milieux aquatiques sur son territoire, à la confluence de la Garonne et du Tarn
- Remplir ses obligations réglementaires dans l'exercice de sa compétence GEMAPI en conduisant les études de danger sur le secteur de Moissac et en définissant son système d'endiguement.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Dans sa mission de conseil à la collectivité, le Cerema a pu :

- Apporter à la maîtrise d'ouvrage une expertise technique pointue pour optimiser la réalisation des études et conforter sa prise de décision en tant que gestionnaire gémapien responsable

CONTACT

✉ relation-clients-occitanie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition
- Eau et milieux aquatiques
- Risques inondations et mouvements de terrain

- Accompagner la collectivité dans l'appropriation des enjeux de la GEMAPI, notamment par un travail de sensibilisation des élus décisionnaires
- Réaliser les cahiers des charges des études de préfiguration et des études de danger
- Appuyer la collectivité pour le suivi de ses prestataires.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Communauté de communes Terres des Confluences. À la confluence de la rivière Tarn et de la Garonne, 22 communes sont dans le périmètre de la Cdc Terres-des-Confluences.

Didier FELTS - didier.felts@cerema.fr
Muriel SAULAIS - muriel.saulais@cerema.fr
Rémy GASSET - remy.gasset@cerema.fr

LE CALENDRIER

Avril 2020

LE MONTANT

31 K€